

Ligne à 161 kV du parc éolien de la Montagne-Sèche

Dans le cadre du projet de la nouvelle ligne à 161 kV du parc éolien de la Montagne-Sèche, Hydro-Québec a élaboré un programme de communication afin d'informer et de consulter l'ensemble des publics affectés par le projet. Hydro-Québec a par ailleurs profité de l'occasion qu'offre ce projet pour étudier la faisabilité de renforcer une partie du réseau de la Gaspésie en construisant une ligne d'environ 18 kilomètres entre le poste Grande-Vallée et le poste du parc éolien de la Montagne-Sèche.

Le programme s'est jusqu'ici déroulé en deux étapes soit l'information-générale en début de projet, et l'information-consultation pour présenter les solutions étudiées. L'étape de l'information-décision pour annoncer la solution retenue est prévue en décembre 2008.

Le programme de communication a pour objectifs de :

- faire connaître le projet
- répondre aux besoins d'information des différents répondants locaux
- maintenir la collaboration entre les représentants d'Hydro-Québec et les partenaires interpellés
- connaître les préoccupations du milieu à l'égard du projet et les intégrer aux solutions proposées.

Activités de communication

Le programme de communication initié par Hydro-Québec s'est déroulé comme suit:

- l'information générale sur le projet en décembre 2007 ;
- l'information-consultation sur le tracé et les variantes étudiés a débuté en juin 2008 et se poursuit toujours;
- l'information-décision sur le tracé retenu est prévu en décembre 2008.

Outils de communication

Différents outils de communication ont été utilisés par l'équipe projet tout au long de la démarche dont;

- Bulletin d'information (3)
- Présentation Power Point (2)
- Ligne Info-projets
- Vitrine projets (internet)
- Cartes des milieux naturels et humains

Des documents ont aussi été rendus disponibles aux organismes et propriétaires rencontrés dont;

- Bulletin d'informations (3)
- *L'Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier*, Vice-présidence Affaires Corporatives et Secrétariat général, 1999.
- *La maîtrise de la végétation sous les lignes du réseau de transport d'électricité*, Hydro-Québec TransÉnergie, mars 2004.
- Les cartes d'inventaires des milieux naturels et humains de la zone d'étude ont été transmises aux administrations municipales et à la MRC Côte-de-Gaspé pour consultation.

Information générale sur le projet

L'information générale a eu lieu en décembre 2007. Cette activité a permis de faire connaître les intentions de l'entreprise aux principaux responsables de la gestion et du développement du territoire dans lequel s'insère le projet et de connaître leurs premières préoccupations. Le tableau qui suit présente le calendrier des rencontres, ainsi qu'un bilan des présences.

À cette première activité de communication, Hydro-Québec a fourni des renseignements sur les aspects suivants : la justification du projet, la zone d'étude et la démarche environnementale, le processus décisionnel et, enfin, le calendrier des étapes à venir.

Calendrier des rencontres de l'information générale et participation

Date et lieu	Participants
Lundi 10 décembre 2007 13 h 30 Ville de Gaspé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jocelyn Villeneuve - Urbaniste ○ Mélanie Forest - Technicienne
Lundi 10 décembre 2007 15 h 00 Parc Forillon	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jean-Guy Chevarie – Garde en chef ○ Serge Ouellet - Gestionnaire
Mardi 11 décembre 2007 10 h 30 Municipalité de Cloridorme	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jocelyne Huet – Maire ○ Jacques Côté – Inspecteur municipal ○ Yvan Pruneau – Inspecteur adjoint ○ Marie Dufresne – Directrice générale
Mardi 11 décembre 2007 13 h 30 Municipalité de Grande-Vallée	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ghislaine Bouthillette – Directrice générale

Mardi 11 décembre 2007 16 h 00 MRC Côte-de-Gaspé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Henri Preston – Directeur général ○ Nancy Clavet - Aménagiste
Mercredi 12 décembre 2007 10 h 30 Municipalité de Petite-Vallée	<ul style="list-style-type: none"> ○ Simon Côté – Directeur Général

Information-consultation

L'information-consultation visait à présenter les résultats des études environnementales et techniques réalisées dans la zone d'étude et à recueillir les commentaires et les préoccupations du milieu à l'égard du tracé proposé. Outre ces aspects, cette étape a permis de traiter des points suivants : la justification du projet, le processus décisionnel et le calendrier des activités à venir. L'Entente sur le passage des lignes de transport en milieu agricole et forestier (Entente Hydro-Québec/UPA) a été abordée avec les propriétaires de lots touchés. Le Programme de mise en valeur intégrée de la société d'État a été présenté sommairement au milieu municipal à qui il s'adresse.

Calendrier des rencontres de l'information consultation et participation

Date et lieu	Participants
Présentation du résultat des études de projet et du tracé élaboré	
Mardi 3 juin 2008 10 h 00 Salle Louis Leclerc – Cathédrale de Gaspé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ville de Gaspé – Jocelyn Villeneuve – urbaniste ○ MRC Côte-de-Gaspé – Henri Preston ○ Bureau du député Guy Lelièvre – Johanne Tapp – Attachée politique
Mardi 3 juin 2008 14 h 00 Salle Louis Leclerc –Cathédrale de Gaspé	<ul style="list-style-type: none"> ○ CLD Côte-de-Gaspé – Bruno Bernatchez ○ Consortium en foresterie de la Gaspésie – Barbara Hébert
Jeudi 5 juin 2008 13 h 30 Auberge Seigneurie- des Monts – Ste-Anne-des-Monts	<ul style="list-style-type: none"> ○ MRNF - Lorenzo Perry ○ MRNF – Daniel Chouinard ○ MRNF Faune – Claudel Pelletier ○ MRNF – Alain Leblanc ○ MRNF – Forêt – Langis Fournier ○ MDDEP – André Beaulieu
Lundi 9 juin 2008 18 h 00 Lorraine - Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ○ René Boily, propriétaire de la Seigneurie du Grand Étang

Date et lieu	Participants
Mercredi 11 juin 2008 15 h 00 Édifice municipal de Grande-Vallée	<ul style="list-style-type: none"> ○ Municipalité de Grande-Vallée – Ghislaine Bouthillette –Directrice générale ○ Municipalité de Cloridorme –Marie Dufresne – Directrice générale ○ Municipalité de Petite-Vallée – Simon Côté – Directeur général
Mercredi 11 juin 2008 19 h 00 Édifice municipal de Grande-Vallée	<ul style="list-style-type: none"> ○ Propriétaires: Aurèle Ayotte, Sylviane Henley, Benjamin Côté, Dominique Guérin, Mario Richard, Huguette Bonneau, Réjean Richard, Fernand Brousseau, Réal Beaudoin, Aurèle Minville, Nérée Côté, Mario Minville, Jacques Fournier, Boromé Richard ○ Marcel Pelchat, Association Chasse et Pêche de Grande-Vallée ○ Roch Fournier – Fédération québécoise de la chasse et de la pêche-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine ○ Nathalie Côté, Municipalité de Grande-Vallée – Conseillère municipale ○ Jean-Paul Huet, Municipalité de Cloridorme – Conseiller municipal
Jeudi 12 juin 2008 14 h00 Bureau administratif du Parc national Forillon - Gaspé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jean-Guy Chevarie – Chef Conservation ○ Stéphane Marchand – Directeur ○ Serge Ouellet – Administrateur ○ François Tremblay - Conservation
Jeudi 12 juin 2008 19 h 00 Salle du Club de motoneigiste Rivière-au-Renard	<ul style="list-style-type: none"> ○ Propriétaires Rivière-au-Renard – Léona tapp, Lorraine Noël, Raymond Cotton, Lise Plourde, Léopold English, Isaac English, Claude Preston, Pierrette Forest, Carole Girard, Marjolaine Riffou, René Packwood, Jean-François Côté, Jean-Marc Noël, Jean-Baptiste Blouin représente Albertrice Samuel, Hector Desprès, Michel Aubut, André Dupuis, Clément Dufresne ○ Charles Aspirot, Conseiller municipal – Ville de Gaspé
Vendredi 13 juin 2008 19 h 00 Salle du Club de motoneigiste de Rivière-au-Renard	<ul style="list-style-type: none"> ○ Propriétaires Rivière-au-Renard – Sylvain Bernard, Georges Bertrand, représenté par Francis Demers, Ange-Hector Desprès, Thérèse Desprès, Valère Côté représentée par Anne Malouin, Sylvio Cotton, Mario Girard, Gertrude Whittom, Mario Noël, Denis Dupuis, Michel Rochefort

Réception du milieu au projet à l'étape de la consultation

Éléments pris en compte dans l'analyse

Pour identifier les préoccupations du milieu à l'égard du projet, Hydro-Québec tient compte des commentaires verbaux exprimés par les personnes qui ont pris part à la démarche de consultation ainsi que des avis écrits qui lui ont été adressés par des représentants d'organismes et par des propriétaires.

Un seul organisme a jusqu'ici transmis un avis écrit :

- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, direction régionale ;

Principales préoccupations soulevées

Faune et Flore

Les représentants des ministères rencontrés nous ont fait part de quelques préoccupations dont les risques de mortalités animales avec les surplus de câbles d'haubans. Hydro-Québec a précisé à cet effet qu'elle utilise un système préfabriqué d'attache d'haubans de sorte qu'il n'y aura pas de surplus de câbles.

Le maintien de la végétation riveraine en bordure des cours d'eau est aussi important et Hydro-Québec a mentionné qu'elle favorisera le maintien de la végétation tout en respectant le dégagement au sol des conducteurs pour l'exploitation de la ligne. Ainsi, nous procéderons à un déboisement sélectif en bordure des cours d'eau.

La protection des refuges biologiques est d'après les représentants du MRNF un élément très important à protéger. Après discussions avec ceux-ci, il est compris que toute modification ou empiètement dans un refuge biologique n'est pas souhaitable.

Hydro-Québec assure qu'elle en tiendra compte dans la poursuite des études du tracé et évitera, dans la mesure du possible, les refuges biologiques.

Entretien de la végétation sous les emprises

L'aspect de l'entretien de la végétation dans les emprises au moyen de l'épandage de phytocides a été soulevé à quelques reprises par des propriétaires. On se préoccupe des impacts sur la santé humaine, végétale et animale lorsqu'il y a exposition aux phytocides utilisés pour le contrôle de la végétation.

Hydro-Québec a expliqué la procédure d'entretien de la végétation sous les emprises. Cette activité est réalisée selon le Code de gestion des pesticides du Québec. Dans la région, il se pratique un entretien combiné des emprises soit de façon mécanique (débroussailluse, scie à chaîne, etc.) ou par une application sélective de phytocides par voie terrestre.

Zone inondable

Les représentants de la MRC Côte-de-Gaspé ainsi que les autorités municipales de Gaspé ont mentionné que la future ligne dans le secteur de Rivière-au-Renard est située en zone inondable dans un secteur durement touché par les inondations d'août 2007. La réglementation est devenue très sévère et le remplacement des poteaux existants pourrait nécessiter une dérogation de la MRC.

Hydro-Québec tiendra compte de cet aspect et entreprendra à l'avance ses démarches afin d'obtenir les autorisations nécessaires dans le respect de la réglementation.

Impact sur le paysage et emprise de ligne

Certaines municipalités ont demandé si la ligne sera visible de la route 132. Il a été répondu que la ligne ne serait pas visible de la 132. Toutefois, dans le secteur de Rivière-au-Renard la ligne sera visible de la route 197 où il y a déjà une ligne.

Compte tenu de la largeur variable de l'emprise de cette ligne, on prévoit construire une ligne monoterne en parallèle à la ligne existante sur six kilomètres et remplacer la ligne existante par une ligne biterne sur les quatre derniers kilomètres menant au poste Rivière-au-Renard.

Hydro-Québec a rassuré les différents intervenants en rappelant qu'elle élabore ses tracés en protégeant, dans la mesure du possible, les milieux bâtis ainsi que les unités de paysage côtier. Elle privilégie également les terres du domaine public.

Par ailleurs les autorités du Parc national Forillon ont tenu à s'assurer que la ligne puisse être installée à l'intérieur de l'emprise actuelle dans le secteur du parc. Les représentants d'Hydro-Québec ont précisé que la nouvelle ligne sera construite dans l'emprise actuelle respectant ainsi l'entente de 1989. Même durant les travaux, aucune circulation ne se fera à l'extérieur de l'emprise dans ce secteur.

Poursuite de l'étape de la consultation

L'étape d'information consultation se poursuit toujours et comme mentionné précédemment, Hydro-Québec fera connaître le tracé final en décembre 2008.